



**AVIS DE COURSE  
VOILE LEGERE 2017-2020**

**Championnat de Méditerranée Vent d'Ouest  
15 au 17 Avril 2017**

**Villefranche/mer**

Autorité Organisatrice : **Club de la Voile Villefranche/mer**

Grade : **5A**

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017-2020*
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 tous les bateaux de la classe **Vent d'Ouest**

3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- si nécessaire le certificat de jauge ou de conformité

**4. DROITS A PAYER**

Frais d'engagement : **20 euros par bateau**

Participation au repas des équipages: **30 euros** par personne (à confirmer à l'inscription)

**5. PROGRAMME**

5.1 Grutage Samedi 15/04/2017 de 9 heures à 12 heures

5.2 Confirmation d'inscription :

Samedi 15/04/2017 de 10h à 12 h au Club de la Voile, Port de la Darse, Villefranche/mer

5.3 Jauge et contrôles :

Les bateaux doivent être en règle avec le règlement de leur classe.

Des contrôles pourront être effectués à tout moment.

5.4 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement
15/04/2017	14 heures
16/04/2017	11 heures
17/04/2017	11 heures

5.5 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 heures.

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type : banane ou triangle

7.2 L'emplacement de la zone de course sera situé en baie de Villefranche/mer ou à l'extérieur de la baie

**8. CLASSEMENT**

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

**9. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

**10. PRIX**

La remise des prix aura lieu le Lundi 17 avril 2017 à l'issue de la dernière course

**11. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : JP Gaziello 06 33 01 48 39